



Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon

La Lettre n° 1

Un Avant-projet, et après...

Le 7 septembre 2020, nous vous avons communiqué l'Avant projet sommaire portant sur l'Etude complémentaire : "*Consolidation et assainissement du mur nord de l'église Notre Dame*".

La mairie de Montmorillon l'avait reçu courant juillet 2020.

Il doit être suivi de l'Avant projet définitif, qui prend en compte les dernières mises au point effectuées en fonction des options retenues par la commune de Montmorillon, maître d'ouvrage, et détaille les caractéristiques définitives de l'avant projet. Puis, viendront les travaux... mais quand ?

Par courrier du 4 novembre 2020, nous avons demandé au maire de Montmorillon de bien vouloir nous communiquer copie de la réponse donnée par la commune de Montmorillon, maître d'ouvrage, à cet Avant projet sommaire de l'Architecte en chef des monuments historiques.

Le maire nous a répondu que "*si la Commune est maître d'ouvrage pour cette opération, l'ensemble des validations architecturales et techniques restent du ressort des services de l'état. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de ceux-ci sur ce dossier*".

Cette réponse nous a surpris, puisque l'article R621-32 du Code du Patrimoine ne prévoit pas de validation par la préfecture pour l'Avant projet sommaire, seul l'Avant projet définitif est soumis à son autorisation avant tout commencement des travaux.

Cet Avant-projet sommaire a pour objet une "Etude complémentaire pour la consolidation et l'assainissement du mur nord de la nef de l'église". Est-ce que la mairie considère que cette étude fait partie du projet de programme qui est l'étape précédant l'Avant-projet sommaire et qui doit être soumise pour observation au préfet ?

Mais si tel est le cas, pourquoi ne pas l'avoir fait avant que l'Architecte en chef des monuments historiques ne rédige son Avant-projet sommaire qui tient compte des résultats de cette étude ?

Quoi qu'il en soit, l'église reste fermée depuis le 7 juin 2018...

Et nous ne voyons pas poindre de dynamique visant à faire accélérer les prises de décisions...

Alors, pourquoi ne pas tenter de déclencher la dynamique !

Après échanges avec différentes personnes et organismes, le 26 novembre, nous avons déposé à la mairie de Montmorillon un nouveau courrier au maire pour tenter de déclencher une réaction de sa part, tout en proposant des possibilités de financement pour les opérations de restauration à l'intérieur de l'église.

Nous en avons bien sûr envoyé copie à la Fondation du Patrimoine, mais aussi au représentant de l'opposition dans le nouveau conseil municipal pour démontrer notre volonté d'impliquer l'ensemble de la population à travers toutes les sensibilités.

Monsieur le Maire,

L'église Notre Dame est donc fermée depuis le 7 juin 2018.

D'après votre dernier courrier, les éventuelles observations et recommandations de la préfète sur la dernière étude diagnostic complémentaire ne vous sont pas encore parvenues.

La commune de Montmorillon, maître d'ouvrage, ne peut donc pas se positionner sur le contenu de l'avant-projet sommaire de l'Architecte en chef des monuments historiques et de la SARL ARCHITRAV.

Il faudra ensuite attendre l'avant-projet définitif qui sera soumis à l'autorisation du préfet avant tout commencement de travaux...

Comme nous vous l'avons déjà écrit, notre association estime que l'actuelle fermeture de l'église pourrait être l'occasion de définir et programmer les nécessaires restaurations intérieures, qui permettraient de retrouver ce monument emblématique de Montmorillon "entièrement" restauré à son ouverture.

Ces restaurations devraient notamment concerner :

- Le nettoyage et la restauration des peintures murales.
- La reconstitution d'éléments décoratifs détériorés.
- Les vitraux dont des panneaux sont déformés et affaissés, montrent des casses, des manques et des présences de jour entre le plomb et le verre. Les pièces réalisées lors des restaurations sur les baies du chœur dans les années 1970 ou 1980, considérées comme de mauvaise facture esthétique et technique par des spécialistes, devraient être entièrement refaites.
- L'étanchéité de la niche qui abrite la statue de la vierge à l'enfant dans la chapelle sur la droite de la nef.
- ...

Cela nécessite la réalisation d'une éventuelle étude d'évaluation en fonction de l'ampleur des restaurations envisagées, accompagnée d'une proposition de travaux, puis d'une étude diagnostic pour chaque opération programmée, avant que le maître d'œuvre, auquel la mission aura été confiée, ne puisse définir une estimation du coût des différentes opérations.

Ces devis ou estimatifs d'architecte sont indispensables pour demander le lancement d'une collecte de dons auprès de la Fondation du Patrimoine, et pour candidater à la Mission patrimoine confiée à Stéphane Bern qui contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

Si l'opération de financement au titre des jeux Mission Patrimoine est reconduite pour 2022, les candidatures devront être déposées avant le 15 décembre 2021, pour des sélections qui auraient lieu avant septembre 2022.

Notre association souhaite, avec l'accompagnement et le soutien de la délégation Poitou-Charentes de la Fondation du Patrimoine, participer à la mobilisation des habitants, des commerçants et des entreprises pour permettre de collecter des dons afin d'aider au financement de ce projet.

Nous vous demandons de bien vouloir examiner la possibilité de demander à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques la réalisation de l'éventuelle étude d'évaluation et de l'étude diagnostic portant sur les nécessaires restaurations intérieures de l'église Notre Dame précitées.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.